SYNTHÈSE

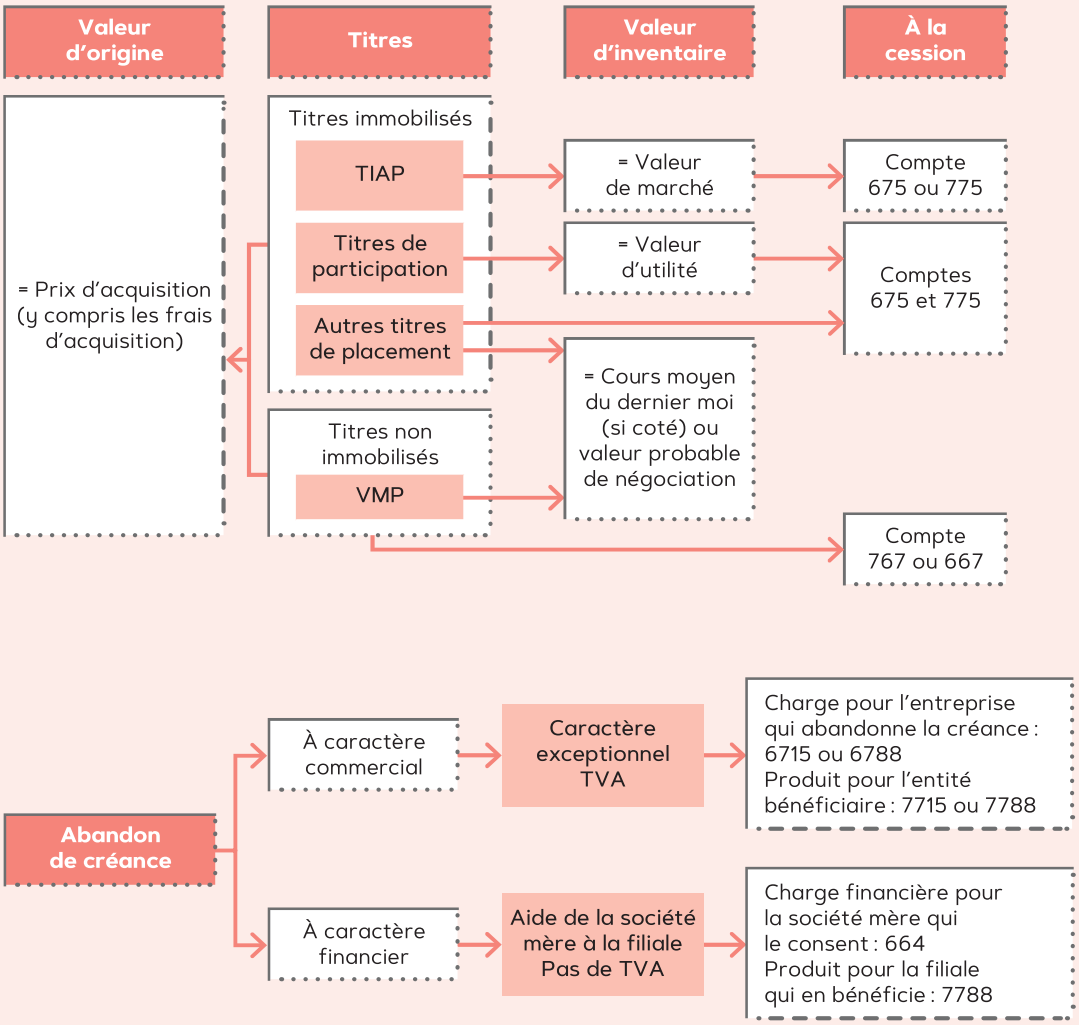
Valeur d'origine
Titres
Valeur d'inventaire
À la cession
= Prix d'acquisition (y compris les frais d'acquisition)
Titres immobilisés
TIAP
Titres de participation
Autres titres de placement
Titres non immobilisés
VMP
= Valeur de marché
= Valeur d'utilité
= Cours moyen du dernier moi (si coté) ou valeur probable de négociation
Compte 675 ou 775
Comptes 675 et 775
Compte 767 ou 667
Abandon de créance
À caractère commercial
À caractère financier
Caractère exceptionnel TVA
Aide de la société mère à la filiale Pas de TVA
Charge pour l'entreprise qui abandonne la créance : 6715 ou 6788
Produit pour l'entité bénéficiaire : 7715 ou 7788
Charge financière pour la société mère qui le consent : 664
Produit pour la filiale qui en bénéficie : 7788